



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 28 octobre 2020

8 lauréats en Occitanie lors de la 3^{ème} vague de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de Territoire »

À l'occasion de la 3^{ème} vague de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de Territoires », 8 lauréats pour la région Occitanie ont été sélectionnés sur 358 dossiers de candidature déposés et 60 lauréats au total. En Occitanie, il s'agit des 8 porteurs de projet suivants :

Département : Porteur de projet

Aude (11): Carcassonne AGGLO

Aveyron (12): Laetis Créations Multimédias

Aveyron (12): Pingpong Cowork

Haute-Garonne (31): Le 100E Singe

Gers (32): Gers Développement

Hérault (34): Association La Distillerie

Lozère (48): Lozère Développement

Tarn (81): Association Léo Lagrange

Ainsi, depuis le lancement de l'appel à manifestation en 2019, ce sont **22 fabriques de territoire qui ont été labellisées** en Occitanie.

« Félicite l'ensemble des lauréats et rappelle l'importance du plan de relance pour redynamiser l'activité du pays. » Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de Haute-Garonne.

C'est lors de la réunion du Conseil National des Tiers lieux à Roubaix, le jeudi 22 octobre 2020, que Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des Territoires, a annoncé les lauréats de la 3^{ème} vague de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Fabriques de Territoire ».

Les fabriques de territoire sont des tiers-lieux capables d'augmenter la capacité d'action d'autres tiers-lieux du territoire dans lequel ils s'inscrivent. Ces « lieux-ressources » portés vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local pourront aussi être des vecteurs de développement de l'apprentissage (lieux de formation, partenariat avec les Universités), mais aussi lieux d'ancrage de la médiation du numérique.

300 fabriques de territoire seront ainsi accompagnées par l'État en France, 150 dans les quartiers prioritaires et 150 dans les milieux ruraux.

Le plan de relance a permis d'accélérer le déploiement de l'AMI « Fabriques de territoire » qui poursuit un objectif de 300 tiers-lieux labellisés d'ici 2022.

La 4^{ème} vague est actuellement en cours d'instruction.

La période de dépôt des dossiers pour la 5^{ème} vague de l'AMI, est ouverte **jusqu'au 30 décembre 2020.**

Ci-dessous le lien permettant d'accéder à l'appel à Manifestation d'Intérêt de cette 5^{ème} vague de Fabriques de Territoire : <https://societenumerique.gouv.fr/tierslieux/>

3 autres vagues sont prévues en 2021 aux échéances suivantes : 30/03/2021, 30/06/2021 et 30/09/2021.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiqués